

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Avant d'évoquer les points à l'ordre du jour de cette CAPD, le SE-Unsa souhaite aborder la confiance, la « Confiance » qui donne son nom à la loi portée par le ministre Jean Michel Blanquer. Le SE-Unsa ne cesse de rappeler que la confiance ne se décrète pas, elle se construit patiemment et à long terme, elle a besoin de signaux forts, de gages ...

Du point de vue des personnels, la confiance est entamée depuis bien longtemps... Ceux-ci ont rapidement compris que les orientations menées au pas de charge, depuis le printemps 2017, sont largement idéologiques. Elles ignorent le plus souvent l'expertise et l'engagement des professionnels et, pour une très grande partie d'entre-elles, ne répondent pas aux besoins de l'Ecole voire les desservent :

- Modifications incessantes et formatage des programmes,
- Évaluations standardisées des élèves en CP, CE1,
- Reprise en main de la formation initiale universitaire,
- Approche technocratique de l'organisation scolaire avec la création verticale d'établissements publics des savoirs fondamentaux,
- Restriction des vœux de mutations dans le premier degré et suppression du contrôle des représentants des personnels sur les opérations de mobilité et de promotion,
- Cadeau à l'enseignement privé par le financement de ses écoles maternelles,...

La liste s'allonge chaque jour un peu plus au gré d'annonces médiatiques imprévisibles.

L'exaspération est grande et c'est pourquoi le SE-Unsa appelle à une forte mobilisation de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale le samedi 30 mars prochain. Il est impératif que cesse rapidement cette politique du « chamboule-tout » dans notre ministère comme dans la fonction publique en général. Le SE-Unsa exige une politique éducative qui s'inscrive dans le long terme et se construise avec les personnels en reconnaissant leur engagement pour le Service public laïque d'éducation.

Si dans ce contexte inquiétant, le ministère dénigre son personnel et ne semble pas faire des élèves une priorité, notons que les enseignants, eux, n'ont cessé de s'investir personnellement et professionnellement pour former les citoyens de demain. Ils méritent qu'on leur fasse vraiment confiance !

Venons-en à l'ordre du jour de cette CAPD. Trois collègues demandent à être inscrits sur la liste d'aptitude des directeurs, contre 7 l'an dernier, 10 et 14 les années précédentes. Nous ne pouvons qu'y voir le résultat de la dégradation des conditions d'exercice des directeurs-trices et les difficultés de fonctionnement de l'école à propos desquelles le SE-Unsa alerte tant au niveau national que départemental depuis des mois. La perspective de

création d'établissements publics des savoirs fondamentaux ne peut qu'entretenir, à juste titre, la défiance de nos collègues vis-à-vis de la fonction de direction.

Cette commission doit également se prononcer sur les demandes de congé de formation. Demander un congé de formation, c'est chercher à se former pour son métier ou pour un autre, c'est parfois vouloir faire une pause dans une vie professionnelle épuisante. La formation continue du PDF ne répond pas assez aux attentes et besoins de formation. Le compte personnel de formation n'est pas encore amorcé et le quota de mois octroyé pour les congés de formation n'a pas évolué depuis plusieurs années ne laissant que peu de possibilités à nos collègues. Pouvoir évoluer professionnellement dans ce métier ou vers un autre devrait être normal et fondamental dans le cadre de la gestion de ressources humaines.

Concernant les postes adaptés, le groupe de travail demandé par les organisations syndicales l'an dernier s'est tenu le mois dernier et a permis de se pencher sur les nombreuses demandes. Le SE-Unsa déplore que la dotation académique soit toujours insuffisante pour répondre à toutes les situations médicales mettant les collègues dans des conditions de travail difficiles.

Tous ces thèmes ont un point commun, l'évolution de carrière de nos collègues : les uns souhaitent se former pour enrichir leur pratique professionnelle et/ou améliorer leur déroulement de carrière, d'autres souhaitent réorienter leur carrière en changeant de métiers ou en s'ouvrant à de nouvelles missions.

Force est de constater que faire évoluer sa carrière dans l'éducation nationale n'est pas une mince affaire.